

Travailler et/ou entreprendre en Turquie quand on est étranger

Type

- Workshop initiation
- Cycle Expertise
- Accompagnement

Description

Quelles sont les difficultés que vous pouvez rencontrer si vous souhaitez travailler et/ou entreprendre en Turquie et quelles peuvent être les solutions ?

Ce workshop de 3h00 prendra la forme d'une présentation générale. Des réponses seront ensuite apportées aux questions des participants.

A qui s'adresse ce workshop ?

Ce workshop s'adresse à toute personne étrangère, qui se questionne sur le cadre légal de travail en Turquie ou sur comment travailler à son propre compte.

Déroulé / Contenu

Quels titres de travail ?

- Titre de séjour (İKAMET)
- Les différents titres de travail
- Les conditions d'obtention

Quel contrat de travail ?

- CDI
- CDD
- Indemnités, préavis, ancienneté

Travail à son compte

- Les différentes sociétés commerciales
- Les conditions de forme
- Les conditions de fond

Acquisition de fonds de commerce, Baux commerciaux

- Le fonds de commerce
- L'acquisition de fonds de commerce
- Les responsabilités
- Les points clés relatifs à la signature d'un bail commercial



Stéphane GÜRHAN

**Avocat d'affaires,
Fondateur de Gürhan Law Firm**

Diplômé de "Paris II - ASSAS", et de "University College of London", Stéphane a créé en 2008 à Istanbul, le cabinet à **Gürhan** un cabinet d'avocats d'affaires turc et indépendant. Présent sur les dossiers turcs et internationaux, Stéphane Gürhan entend apporter à ses clients la plus grande qualité de conseil dans les domaines allant du droit de la finance au *corporate*, du contentieux à l'arbitrage, et offrent un service juridique aussi bien sur le plan national qu'international.

Dates :

Mardi 05/12/2017 de 09h30 à 12h30

Tarifs :

50€ Membres
65€ Non membres